



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le bois local et la terre crue au cœur de la Maison de l'environnement de l'Etat de Vaud**

**Une année après la pose de la «première terre», le conseiller d'Etat en charge des bâtiments, la conseillère d'Etat en charge de l'environnement et l'architecte cantonal ont convié ce jour les représentants des médias à la visite du chantier de construction de la Maison de l'environnement sur le site de Vennes à Lausanne. L'utilisation presque exclusive de bois provenant des forêts cantonales pour la charpente et l'enveloppe extérieure, ainsi que de blocs de terre compressée pour les murs intérieurs, constitue une première à cette échelle. Ces techniques de construction durables et à faibles émissions de CO<sub>2</sub> illustrent la volonté du Canton de mener des actions concrètes en faveur du climat, notamment dans son parc immobilier.**

Lancé à l'automne 2019, le chantier de la Maison de l'environnement (MEV) de l'Etat de Vaud se poursuit à bonne allure et les quatre niveaux du bâtiment sont désormais érigés. Cette construction associant essentiellement le bois local et la terre crue constitue une première en Suisse pour un complexe administratif de cette ampleur.

La charpente et l'enveloppe extérieure sont ainsi constituées de près de 4500 m<sup>3</sup> de bois, en grande majorité de l'épicéa, coupés dans les forêts cantonales et façonnés dans différentes entreprises vaudoises. Le corps central, dont les premiers murs ont été montés, est composé pour sa part de blocs en terre compressée contenant 95% de terre et 5% seulement de ciment. Ces briques sont produites par une entreprise installée sur la Côte, qui a développé un modèle exclusivement pour cette construction. La matière première a été prélevée dans plusieurs chantiers de la région, tous situés à moins de 20 km de la fabrique.

«Ce nouveau bâtiment est emblématique des engagements pris par l'Etat de Vaud en matière de durabilité et particulièrement de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans son parc immobilier», souligne Pascal Broulis, chef du département en charge des bâtiments de l'Etat. Après la reconstruction du Parlement vaudois et avant l'extension du Tribunal cantonal, le recours massif au bois issu des forêts cantonales dans la MEV confirme la volonté du Canton de favoriser à l'avenir cette ressource locale et neutre en carbone.

«La MEV doit servir de modèle dans le secteur de la construction avec un recours accru aux ressources indigènes et renouvelables », insiste Béatrice Métraux, cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité. Plusieurs mesures visant à renforcer l'exemplarité de l'Etat, parmi lesquelles un plan de mobilité, seront par ailleurs mises en œuvre par la Direction générale de l'environnement (DGE) lors de son installation dans le bâtiment.

Rappelons que la MEV réunira plus de 160 collaboratrices et collaborateurs des directions des ressources naturelles et de l'énergie, actuellement répartis sur cinq sites de la région lausannoise. La direction de l'environnement industriel, urbain et rural se trouve quant à elle déjà sur le site de Vennes, dans un bâtiment voisin. La fin des travaux de construction est planifiée pour l'automne 2021, avec une entrée en fonction prévue à la fin de l'année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 novembre 2020

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

DEIEP, Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine